

Économie & Politique

«Toutes les possibilités de coalition seront envisagées»

SIMON SOURIS

C'était reparti pour une valse de nouveaux visages mercredi à la Chambre. Après les duos d'informateurs Reynders-Vande Lanotte et de préformateurs Bourgeois-Demotte, suivis par le solo de l'informateur Magnette, ce fut au tour de Georges-Louis Bouchez (MR) et Joachim Coens (CD&V) de présenter le cadre de leur mission, fraîchement reçue la veille des mains du souverain.

■ Quelle méthode de travail?

«On ne repartira pas de zéro. Nous n'allons pas faire comme si nous ne nous connaissions pas, ni ne connaissons pas les positions des uns et autres», ont prévenu d'emblée le Montois et le Brugeois. Ils entendent dès lors s'appuyer sur le travail déjà effectué jusque-là par leurs prédécesseurs en vue de préparer le nouveau round de consultation qui se jouera avec les dix partis toujours impliqués au Fédéral.

Les premières réunions étaient prévues mercredi après-midi. Avec un ordre de rencontre déterminé sur base des formations qui comptent le plus de parlementaires. La N-VA sera première, le Parti socialiste second. «Nous avons choisi simplement un critère objectif pour éviter toute spéculation sur nos intentions», a commenté le libéral.

■ Quels atouts?

Ensemble, le duo entend amener un vent nouveau: «Il y a un intérêt à

LE RÉSUMÉ

Les **nouveaux informateurs** royaux ont expliqué mercredi leur méthode de travail.

Ils n'**écartent** à ce stade **aucune piste de coalition**.

Et **espèrent** que leur regard **neuf** pourra **faire bouger** les lignes.

Leur **rapport au Roi** est attendu le **20 décembre**.

«Si tout le monde agit avec sincérité, on devrait pouvoir arrêter un ou plusieurs formats de coalition possibles.»



Georges-Louis Bouchez (à g.), président du MR, et Joachim Coens (à d.), président du CD&V. © PHOTO NEWS

avoir des gens sans a priori et sans passif avec les uns et les autres, (...) avec une vision nouvelle, chargée de bonne volonté et d'optimisme», pour mener cette mission d'information.

■ Quel agenda?

Pour ce qui est de l'agenda, peu d'éléments ont par contre filtré. Si ce n'est qu'un premier rapport au Roi est attendu pour le 20 décem-

bre. Ce qui laisse déjà augurer que les Belges ne recevront pas d'exécutif en cadeau pour la fin d'année. «Notre volonté est d'arriver à ce qu'un gouvernement voit le jour le plus rapidement possible», a rappelé le président du CD&V.

■ Pourquoi tant de prudence?

Et c'est à peu près tout ce qu'on en sait. En effet, les deux hommes

n'ont pas souhaité en dire plus à ce stade, ni même ouvrir la conférence de presse qu'ils donnaient aux questions des journalistes. Objectif? Par la discrétion, maximiser leurs chances, comme l'avaient fait avant eux leurs prédécesseurs, jusqu'à ce que, dans le cas du président du PS Paul Magnette, les notes transmises aux partis en lice ne viennent à fuir. Avec des consé-

quences que l'on ne mesure toujours pas encore bien à ce stade.

■ Quelle marge de manœuvre?

C'est que ne pas faire de vague est devenu important. Et pour cause, force est de constater qu'en l'état, la marge de manœuvre n'est pas grande pour quiconque doit composer en vue de former le prochain commandement de la maison Belgique. Deux choix – chacun avec son lot inhérent de plaies – sont sur la table: soit un arc-en-ciel (alliant socialistes, écologistes et libéraux, éventuellement renforcés, en sièges, par le CD&V, voire le cdH), soit une bourguignonne (alliant socialistes, N-VA et libéraux).

La première formule, en plus de rejeter le premier parti du pays dans l'opposition et de reposer sur une minorité de sièges côté flamand, associerait les deux partenaires de la N-VA au niveau régional. Pas simple. La seconde, elle, amènerait à voir cohabiter l'eau et le feu autour d'un accord de gouvernement partagé de part et d'autre. Pas simple non plus.

■ Quelles chances de réussite?

Mais Georges-Louis Bouchez et Joachim Coens disent pourtant y croire. «Si tout le monde agit avec sincérité, on devrait pouvoir arrêter un ou plusieurs formats de coalition possibles. Toutes les possibilités seront envisagées.» Et le duo de rappeler: «Nous ne sommes qu'informateurs, pas formateurs».

Les voitures de société moins taxées en 2020

En 2020, pour la deuxième année consécutive, les voitures de société seront moins taxées suite à l'ajustement du taux d'émission de CO₂ de référence.

MATHILDE RIDOLE
ET PETRA DE ROUCK

Si vous disposez d'une voiture de société, et que vous l'utilisez également à des fins privées, vous bénéficiez d'un avantage imposable. Il s'agit d'un avantage de toute nature (ATN). Il faut estimer la valeur réelle de cet avantage pour celui qui le reçoit. L'ATN est calculé sur base annuelle selon la formule suivante: valeur catalogue x taux d'amortissement x 6/7 x taux d'émission de CO₂.

«Les normes plus strictes impliquent des taux d'émissions de CO₂ plus élevés.»

JEF WELLENS
WOLTERS KLUWER

Le taux d'émission de CO₂, qui est converti dans la formule en coefficient de CO₂, est revu chaque année par les autorités. Pour 2020, le coefficient se base sur les émissions moyennes des voitures nouvellement immatriculées entre début octobre 2018 et fin septembre 2019.

Le coefficient de base de 5,5% s'applique aux voitures à émission standard. Pour les voitures à essence, au LPG ou au gaz naturel, ce taux passera de 107 à 111 g par km en 2020. Pour les voitures diesel, le taux passera de 88 à 91 g/km.

«Pour la deuxième année consécutive, le taux d'émissions ne descend pas mais augmente», indique Jef Wellens, conseiller fiscal chez

Wolters Kluwer, «les normes plus strictes impliquent que les taux d'émissions de CO₂ sont plus élevés qu'auparavant, explique-t-il. L'ATN des voitures de société diminuera donc en 2020 suite à cet ajustement du coefficient de CO₂».

Deux paramètres

L'ampleur de la diminution dépend des émissions de CO₂ et de la valeur catalogue de la voiture de société. Pour une voiture diesel d'une valeur catalogue de 45.000 euros et d'une émission de CO₂ de 129 grammes, l'ATN annuel baisse de 3,1%, passant de 3.702 à 3.587 euros. Pour une voiture à essence d'une valeur catalogue de 50.000 euros et d'une émission de CO₂ de 136 grammes, l'ATN baisse de 4,7% à 3.428 euros.

Si les émissions de CO₂ de votre voiture sont plus élevées que la norme, le coefficient de CO₂ dans la formule de calcul est augmenté de 0,1% par gramme supplémentaire de CO₂, avec un maximum de 18%. Les voitures avec des émissions plus faibles sont récompensées: le coefficient est réduit de 0,1% par gramme de CO₂, avec un coefficient de CO₂ minimum de 4%.



© AFP

«2020 se fera sans la 5G en Belgique»

Des experts des télécoms invités en commission Économie à la Chambre ce mardi ont livré un constat sans appel sur la situation de la 5G. La Belgique continue à prendre du retard.

ARNAUD MARTIN

Ce mardi au programme de la commission Économie de la Chambre, c'était remise à niveau sur la situation de la 5G en Belgique. Durant une bonne partie de la journée, les experts de la technologie issus de l'IBPT (le régulateur du secteur), de la FEB ou encore d'Agoria se sont succédé devant les parlementaires pour faire le point sur les dernières évolutions du secteur. C'était surtout l'occasion de rappeler aux politiques le retard que prend la Belgique.

L'IBPT fut le premier à faire le point et son constat a été sans appel. «De manière réaliste, on peut déjà dire que 2020 se fera sans la 5G en Belgique», a ainsi lancé Michel Van Bellinghen, le président de l'IBPT, avant de noircir encore un peu plus sa prédiction. «Il ne sera peut-être même pas encore question de mise aux enchères l'année prochaine si les choses n'avancent pas rapidement. C'est un processus qui prend du temps à mettre en place.»

Un retard qui inquiète

L'agenda était pourtant connu depuis déjà plusieurs années. En 2016, les institutions européennes avaient lancé comme objectif à ses États membres d'implanter pour 2020 la 5G dans au moins une ville. Le déploiement devait ensuite se poursuivre dans la plupart des grandes villes pour 2025. Premier objectif manqué donc. Afin d'envisager un déploiement, la mise aux enchères des fréquences doit être organisée. Mission impossible pour le moment, notre pays ne disposant pas d'un gouvernement pour

structurer l'appel d'offres.

Face à ce retard, la FEB s'inquiète de son côté de l'impact sur l'économie belge. «Nous sommes désormais 9^e au classement européen sur la digitalisation des pays membres», rappelle Raf Van Bulck, conseiller-adjoint à la FEB. «Les deux pays qui nous ont dépassés sont plus avancés que la Belgique sur la question de la 5G et onze membres de l'Europe ont déjà un plan d'action concernant la 5G», lance-t-il avant de rappeler les résultats d'une étude sur les retombées économiques de la mise en place de la 5G. «Pour la Belgique, elles sont estimées à 3 milliards d'euros, avec la création de plus de 36.000 emplois.»

Problème fédéral et régional

Le retard n'est toutefois pas uniquement lié à la situation fédérale. Le lancement de la 5G nécessite aussi une réévaluation à la hausse des normes sur les ondes électromagnétiques, émises par les antennes. Cette compétence est aujourd'hui gérée par les Régions, qui ont chacune des normes différentes mais à chaque fois drastiquement au-dessus des recommandations de l'OMS. «Aujourd'hui, les restrictions actuelles ne permettent tout simplement pas d'implanter la technologie», a rappelé le responsable du régulateur.

Selon Katleen Dillen, experte santé chez Test-Achats, et Éric van Rongen, de ICNIRP, une commission spécialisée dans les études des rayonnements non ionisants, venus répondre aux questions des parlementaires sur l'impact des ondes sur la santé, les conclusions vont dans le même sens. Aujourd'hui, il n'existe aucun consensus permettant d'assurer une causalité entre les ondes émises par les antennes et de potentielles conséquences néfastes sur la santé.

La situation concernant les

36.000

Selon la FEB, la 5G devrait permettre la création de plus de 36.000 emplois en Belgique.

ET AILLEURS EN EUROPE?

LES ENCHÈRES DES FRÉQUENCES SE MULTIPLIENT

Si la Belgique est à la traîne, ses principaux voisins européens ont déjà plusieurs étapes d'avance sur l'implantation de la 5G. Du côté des plus précoces, la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Espagne furent parmi les premiers à débiter le processus de ventes aux enchères. L'Italie, il y a un peu plus d'un an puis l'Allemagne l'été dernier ont embouté le pas, en distribuant les fréquences à leurs quatre opérateurs respectifs, permettant d'injecter dans les caisses de l'État pas moins de 6,5 milliards d'euros. Chez nos voisins français, l'appel d'offres vient d'être récemment lancé pour une vente officielle des fréquences prévues pour le printemps 2020. Là-bas aussi, la vente devrait rapporter gros aux finances publiques. Les premiers montants annoncés par fréquence sont à plus de 2

normes d'émission laisse d'ailleurs songeur Agoria, également invité à s'exprimer. «Limiter les émissions des antennes signifie devoir en installer davantage. Cela signifie aussi que les téléphones émettent un rayonnement plus important», explique Danny Goderis, manager digital chez Agoria. «Des émissions par des antennes moins puissantes, cela veut également dire que nous devons en installer plus pour combler la moins grande intensité. La 5G demande en outre d'installer, suivant les situations, entre deux et cinq fois plus d'antennes. Est-ce vraiment ce que l'on souhaite?», interroge le spécialiste de chez Agoria.

milliards d'euros. Bien trop selon les opérateurs locaux. Aux Pays-Bas, les débuts de l'appel d'offres se sont fait durant les premiers jours de décembre. L'État espère récolter quelque 900 millions d'euros. KPN n'a toutefois pas attendu le feu vert des autorités publiques pour déjà se lancer de son côté dans la course à la 5G. L'opérateur installe déjà des antennes Huawei compatibles avec la technologie 5G. **L'écart se creuse donc peu à peu** avec nos voisins proches. Il est encore toutefois bien loin de celui qui existe avec la Chine, pionnière sur l'implantation du réseau. À l'heure actuelle déjà, **cinquante villes disposent d'un accès à la 5G**. Le pays devrait être largement couvert dans les trois ans. **Les premières études sur la 6G** ont également débuté.